

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les candidats du Bloc Québécois lancent un appel à l'action pour répondre aux inquiétudes soulevées par l'intensification à venir des activités aériennes à l'Aéroport de Saint-Hubert

Saint-Hubert, le 11 mars 2025 - L'essor fulgurant des opérations aériennes à l'aéroport de Saint-Hubert prévu par une centaine de vols supplémentaires par jour, suscite de profondes préoccupations chez les citoyennes et citoyens de la région, tant du point de vue de la sécurité, que des impacts sur la qualité de vie, la santé et l'environnement, principalement dans les zones avoisinantes de l'Aéroport.

À titre de député de Longueuil-Saint-Hubert, M. Denis Trudel a eu l'occasion de tenir une consultation publique au sujet du développement de l'Aéroport de St-Hubert suite à quoi des recommandations ont été formulées afin de tenir compte des demandes et des préoccupations des différents acteurs de la région et de la population.

Or, malgré les projections relatives des niveaux sonores générés par les appareils, l'inquiétude persiste au sein des populations des villes environnantes, notamment parce que l'étude acoustique menée par Stantec dont la démarche est basée sur une projection modulée des données, utilise les mesures de référence de 65 dB alors que certains experts recommandent d'appliquer la norme maximale de 45 dB, recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé, et ce, d'autant plus que, selon les dernières données publiées par le MET, les meilleurs appareils attendus de Porter, les Embraer E195-E2 produisent 85 dB au décollage à une distance de 2000 pieds. Il s'avère en effet difficile d'envisager à partir de ces données que le climat sonore déjà sensible de la région ne soit pas substantiellement modifié par l'exploitation de la nouvelle aérogare, notamment dans le contexte d'accroissement du trafic aérien qui prévoit 92 vols quotidiens dès la fin de 2025.

De plus, force est de constater que l'Aéroport de Saint-Hubert ne semble toujours pas avoir publié les résultats d'études rigoureusement menées sur des données relatives aux impacts environnementaux comme recommandé à la suite des consultations publiques. En effet, il est à craindre que le nombre supplémentaire de vols aériens affecte la qualité de l'air ambiant dans les secteurs avoisinants, les phases de décollage et d'atterrissage étant reconnues scientifiquement pour leurs fortes émissions polluantes.

De surcroît, l'augmentation de l'affluence aérienne prévue à l'échéance du projet de développement de l'aéroport, combinée à la présence de différentes écoles de pilotage de la région et à la présence d'un héliport privé à proximité, soulèvent des préoccupations quant à la gestion et au partage de l'espace et des corridors

aériens. L'écrasement d'un avion Cessna survenu le 20 février dernier à St-Bruno-de-Montarville dans un champ à proximité de l'autoroute 30 contribue aussi à exacerber le sentiment d'insécurité chez certains résidents.

Pour ces raisons, **les candidats de Mont-Saint-Bruno—L'Acadie et de Longueuil—Saint-Hubert, Mme Noémie Rouillard et M. Denis Trudel s'unissent en bloc et réitèrent qu'il y a nécessité d'agir!**

Appels à l'Action et Recommandations :

- **Révision des corridors aériens et plan de gestion de l'espace aérien approuvé et sécuritaire :** nous enjoignons NAV Canada à entreprendre une révision exhaustive du partage de l'espace aérien et des corridors en tenant compte de l'augmentation des vols, et ce, afin d'optimiser leurs tracés, en évitant dans la mesure du possible le survol des zones résidentielles comme demandé par les municipalités de Mont-Saint-Bruno—L'Acadie. Ce processus inclut d'emblée une consultation publique afin de prendre en compte les attentes et craintes des citoyennes et citoyens.
- **Adoption de mesures concrètes et efficaces d'atténuation du bruit :** nous enjoignons à l'aéroport de Saint-Hubert de prévoir et divulguer un plan de mise en œuvre de nouvelles mesures d'atténuation du bruit aux vues de l'implantation du nouveau terminal et à se soumettre au processus de consultation impliquant les parties concernées tel que détaillé dans la Circulaire d'information (CI) n° 302-002 de Transports Canada, ce, avant le début des activités de la nouvelle aérogare.
- **Transparence quant aux impacts environnementaux concernant la qualité de l'air et le climat sonore :** nous enjoignons à l'Aéroport de Saint-Hubert de procéder à la publication des données relatives aux impacts environnementaux (bruit et pollution atmosphérique) comme recommandé par la Direction de la santé publique dans son mémoire présenté à la Consultation publique du Député de Longueuil-Saint-Hubert.

Au regard des enjeux cruciaux de sécurité, de préservation de l'environnement et de santé, ainsi que de la qualité de vie de la population, nous demandons aux autorités fédérales et aux instances compétentes d'agir avec célérité et détermination. La santé, la sécurité et le bien-être des citoyennes et citoyens doivent demeurer au cœur des priorités dans la gestion et le développement des infrastructures aéroportuaires.

-30-

Pour Informations et entrevues :

Pour Noémie Rouillard, candidate dans Saint-Bruno—L'Acadie :

Rejoindre Clervie Brunias : (438) 462-4984

Pour Denis Trudel, député et candidat dans Longueuil—Saint-Hubert :

Rejoindre Tommy Hurteau : (581) 579-5795